



Comment gérer le parasitisme dans mon élevage ?

Lors de la dernière réunion UMES, une nouvelle formule a été inaugurée en présence d'une trentaine d'éleveurs de chats particulièrement motivés.

Tout d'abord, Nora Brigui a présenté les résultats de l'étude portant sur la trichomonose féline, affection due à un parasite unicellulaire (*Tritrichomonas foetus*). Cette étude, qui a pu être réalisée grâce à l'étroit partenariat existant entre les éleveurs félines et l'UMES, est la première à avoir mis en évidence la présence de ce parasite chez le chat en France.

Puis cinq petits groupes de travail ont été constitués (de 5 à 6 personnes), et ont tenté de réunir leurs réponses à différentes questions. Ce compte-rendu expose les réponses qui ont été apportées par les différents acteurs présents lors de cette réunion (éleveurs et vétérinaires).

Quelle est ma méthode pour évaluer la présence de parasites dans mon élevage ?

La méthode la plus souvent citée pour évaluer la présence de parasites dans un élevage est la détection de signes cliniques. La présence de parasites internes est suspectée lors d'épisodes de diarrhée (donc au moment du ramassage des selles dans les litières), ou de chatons au ventre gonflé, ou encore lorsqu'on constate la présence de parasites visibles à l'œil nu dans les selles ou le vomi.

La présence de parasites externes (en particulier les puces) est suspectée lorsque des crottes de puces sont visibles dans le pelage du chat, ou lorsqu'on constate la présence de lésions sur le pelage ou sur la peau du chat (par exemple pour la teigne). Les lésions sur les humains sont également le signe de la présence de parasites félines.

La notion de « chat sentinelle » a également été évoquée : certains chats sont particulièrement sensibles à certaines parasitoses (internes ou externes) et sont systématiquement les premiers atteints et les premiers à développer des signes cliniques lorsqu'il y a infestation de l'effectif. Le traitement de tout l'effectif s'impose lorsqu'on constate l'infestation de ce chat sentinelle.

Le plus souvent, le traitement se fait systématiquement, en préventif, sans avoir mis en évidence de signe clinique, donc *a priori* à l'aveugle, sans avoir mis en évidence de parasite.

Toutefois, rappelons que ce n'est pas parce qu'on ne voit rien *qu'il n'y a rien* ! Très souvent, les chats sont infestés mais aucun signe n'est visible à l'œil nu...

Seuls des examens complémentaires (par exemple des coproscopies, c'est-à-dire la visualisation d'éléments parasitaires au microscope à partir des selles) pourraient mettre en évidence cette infestation.

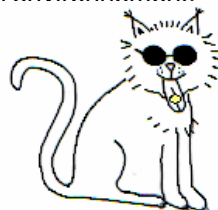
Pourtant, en pratique, très peu de coproscopies sont réalisées ; le plus souvent elles ne sont effectuées qu'en cas de problème digestif par exemple. Certains éleveurs demandent des examens complémentaires (recherche de parasites digestif par coproscopie, recherche de spores de teigne par moquette...) lors de la quarantaine, avant toute introduction d'un nouveau chat dans l'effectif. Ceci permet *a minima* de connaître le statut de tout nouvel arrivant, et de le traiter en conséquence avant de le présenter à ses nouveaux congénères, pour éviter qu'il ne les contamine.

Rappelons que tous les chats sont susceptibles d'être parasités, qu'ils soient de race ou pas : en effet, les parasites du chat sont extrêmement adaptés à l'espèce féline dans son ensemble, et le mode de fonctionnement de certains parasites félines les rend inhérents aux chats, quels qu'ils soient.

Quelle est ma stratégie sanitaire pour lutter contre la présence des parasites (internes et externes) ?

Le premier élément cité est le plan de nettoyage/désinfection. Rappelons ici que le nettoyage des surfaces (à l'aide d'un nettoyant ou détergent) doit être l'étape incontournable précédant la désinfection (à l'aide d'un désinfectant). Le nettoyage des surfaces est quotidien, tandis que la fréquence de désinfection varie en fonction de la nature des surfaces, du statut des chats (par exemple les locaux des chatons sont désinfectés plus fréquemment que ceux des adultes), ou encore du produit utilisé.

De nombreuses personnes ont insisté sur le nettoyage des couvertures dédiées aux chats, effectué le plus souvent possible (nettoyées en machine à laver à 60°C tous les deux jours) afin de limiter la contamination de l'environnement. Certains éléments sont jetables, afin de diminuer la pression parasitaire dans l'environnement.



Le traitement est généralement effectué à l'aveugle, sans avoir identifié la cible.



LES REUNIONS ELEVEURS FELINS N°03

Ecole Vétérinaire d'Alfort

En direct de l'UMES



Les litières utilisées sont de différente nature (souvent agglomérante). Le nombre de chats partageant une même litière est variable ; notons ici que lorsque le nombre de chat augmente, le risque de contamination parasitaire augmente de façon exponentielle : s'il est possible de gérer un groupe de 3 chats avec une seule litière, il paraît plus difficile de gérer les contaminations parasitaires dans un groupe de 12 chats ne disposant que de 4 litières. Il faut alors augmenter le nombre de litières (par exemple 1 pour 2), en prenant les dispositions nécessaires pour que tous les chats n'aillent pas dans la même litière (et donc en faisant des lots de chats).



Deux chats pour une litière

Une idée a été proposée en cas de diarrhée aiguë : il est possible d'utiliser alors une litière papier, de manière à la changer aussi fréquemment que nécessaire (au fur et à mesure que le chat malade souille la litière).

Le nettoyage des bacs à litières varie en fonction du statut physiologique des chats : elles sont généralement nettoyées tous les jours pour les adultes, et souvent 2 fois par jour pour les chatons.

Afin de gérer la pression parasitaire dans l'environnement, la conception des locaux est une étape incontournable : les surfaces doivent être facilement nettoyables et désinfectables. Différents matériaux sont utilisés : le carrelage ou le lino pour le sol, et plus récemment la résine. Les murs sont fréquemment recouverts de carrelage ou de peinture lavable. Certains matériaux peuvent être en bois à la seule condition que ce dernier soit verni (siliconé). Les arbres à chats sont particulièrement visés (car ils abritent très souvent de nombreux parasites externes) : un nettoyage quotidien à l'aspirateur est nécessaire, et doit être associé à d'autres traitements en fonction de l'objectif (fipronil pour la lutte contre les puces, énilconazole pour la lutte contre la teigne...).

L'aération des locaux a été évoquée afin d'assurer une ambiance saine à l'intérieur des locaux ; certains éleveurs laissent la fenêtre entrouverte en permanence, tandis que d'autres contrôlent la durée d'ouverture en fonction de la présence de chatons ou d'individus sensibles.

Le gazon est un lieu privilégié pour les parasites, qui trouvent sur cette surface tout ce dont ils ont besoin lors de leur phase externe (beaucoup ont besoin d'une maturation dans le milieu extérieur). L'accès au gazon doit donc être contrôlé, et tout éleveur doit prendre conscience du risque parasitaire pour les chats ayant accès à une zone herbeuse.

Enfin, la quarantaine a été évoquée comme la voie d'entrée par excellence des nouveaux parasites ; il est important de comprendre que le risque principal provient de l'introduction de nouveaux chats n'ayant eu au préalable aucun contact avec l'élevage en question. Le risque parasitaire au retour d'exposition est largement secondaire.

Combien me coûte, par an, ma prophylaxie médicale antiparasitaire (externe et interne) ?

Différentes évaluations ont été données, allant du simple au... centuple ! Les propriétaires de 1 à 2 chats donnent souvent des chiffres de 50 à 100€ par an, alors que les propriétaires de plusieurs dizaines de chats ont un budget « antiparasitaire » beaucoup plus élevé, même ramené au nombre de chat. En effet, la mise à la reproduction et la naissance de chatons augmente largement le nombre de délivrances d'antiparasitaires, et la vie en communauté augmentant le risque épidémiologique, la fréquence de médication est plus élevée pour un chat vivant en groupe que pour un chat isolé.

Rappelons ici que tout antiparasitaire interne est soumis à ordonnance, ce qui n'est pas le cas des antiparasitaires externes.

Quels sont les chats de mon élevage que je cible particulièrement lors de ma prophylaxie antiparasitaire (sanitaire, médicale) ?

Les femelles reproductrices et les chatons sont bien entendu les animaux particulièrement ciblés ; toutefois, tous les chats de l'élevage sont considérés comme « à risque » et doivent recevoir régulièrement un antiparasitaire. Les chats présentant des signes cliniques d'infestation sont également particulièrement ciblés ; toutefois, les antiparasitaires sont le plus souvent distribués de façon préventive (avant l'apparition de signes cliniques) et à l'aveugle (sans avoir identifié de cible).

Une question a porté sur l'âge minimal d'administration d'antiparasitaires. Les chatons peuvent généralement être vermifugés à partir de 15 jours d'âge, à condition de respecter le dosage et d'utiliser un antiparasitaire n'ayant pas de contre-indication liée à leur jeune âge.